Exercice de révision supplémentaire

*Tous les montants sont en millier de francs. Il n’y a pas de lien entre les 4 exercices.*

Fondation de SA

Nous fondons une SA avec 3 associés : A, B et C. Le capital-action est de 1'200.-. A possède 50% des actions, les deux autres à parts égales. Il y a 10% de prime pour les associés A et B. A libère son apport par virement bancaire. B libère son apport par la remise de mobilier, d’une valeur comptable de 12, repris pour 8 et la différence par virement bancaire sur le compte de consignation. C libère son apport par la remise de débiteurs, qui sont repris pour 50 (soit le 85% de leur valeur), le solde en espèces. Il y a 6 de frais de fondation (commission bancaire et notaire). La société n’est pas encore assujettie TVA. Journaliser toutes les écritures de fondation ainsi que l’utilisation de la prime conformément au droit suisse.

Répartition du bénéfice

L’assemblée générale a approuvé la répartition du bénéfice pour la société SASA. Les attributions se font selon les règles suivantes :

* Attribution du minimum légal aux réserves légales.
* Attribution de 10.- à des tantièmes
* Attribution statutaire d’un don de 5.- à la société de protection des comptables.
* Pour le reste, ce sont les règles du CO qui s’appliquent.
* Dividende maximum, arrondi au ¼ %.
* Attribution à la réserve statutaire de 9.-

Les informations concernant la société sont les suivantes :

* Capital-action nominatif 200
* Capital-participation 200
* Libération Minimum légal
* Réserve légale issue du bénéfice 15
* Réserve légale issue du capital 22
* Bénéfice reporté 2
* Bénéfice de l’exercice 145

Présenter un tableau de répartition du bénéfice et journaliser la répartition en utilisant exclusivement les comptes suivants :

Capital-action / capital-participation / bénéfice reporté / bénéfice de l’exercice / dividendes / impôt anticipé dû / banque / dons et subvention / réserve statutaire / réserve légale issue du bénéfice / réserve légale issue du capital

Augmentation du capital

La société SOSO décide d’augmenter son capital, journaliser toutes les opérations, en utilisant les comptes les plus appropriés.

* Capital-action existant 800
* Nouveau capital-action 400
* Agio 20%
* Libération (virement bancaire) 80%
* Commission bancaire 1%
* Notaire 5

Achat d’immeuble

Nous achetons un immeuble pour hors exploitation 2 millions de CHF, le 24 janvier 2022. Il faut prendre en compte les 50.- de frais de notaire en plus, le loyer de 8.- pour janvier a déjà été encaissé, un loyer de 2.- pour décembre, toujours pas encaissé. Le mazout dans la citerne est de 13.- (ht, tva à 7.7%). Le paiement a lieu par la remise d’un véhicule (acheté 50 h.t., amorti 2 fois de manière directe au taux de 20%, d’une durée de vie de 5 ans), qui est repris pour 35.-. Une hypothèque de 1800 est crée le 1er avril auprès de la banque de commerce (annuités dégressives, échéances trimestrielles, taux de 2% d’intérêt, remboursement de 2% annuel). Le solde est réglé par virement bancaire.

Journaliser l’achat de l’immeuble le 24 janvier 2022 et le paiement, le 30 septembre 2022 de l’annuité.